



Mali

Direction Nationale du Développement Social - DNDS

Matrice de Suivi des déplacements (DTM)

Avril 2015

Introduction

La Direction Nationale du Développement social (DNDS), en tant que structure centrale du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord (MSAHRN), conformément aux principes directeurs relatifs aux personnes déplacées, reconnaît l'importance d'obtenir des données précises afin de guider la réponse humanitaire et de faciliter le retour et la réintégration des personnes déplacées internes (PDI). Forte de son expérience en matière d'assistance, de protection, de secours et de défense des droits des personnes affectées par les crises migratoires, la DNDS s'est positionnée comme un acteur majeur au Mali. En charge du programme Matrice de Suivi des Déplacements: (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais), la DNDS fournit depuis décembre 2014 des informations à l'ensemble de la communauté humanitaire afin de répondre aux besoins des populations déplacées dans notre pays.

L'objectif du programme DTM est de collecter des données actualisées sur les mouvements de populations générés par le conflit. Les évaluations menées dans le cadre de ce programme permettent de collecter des données concernant les populations déplacées et retournées ainsi que des informations concernant les zones de retour dans les régions nord.

La méthodologie et les outils utilisés par le programme DTM ont été élaborés par la Commission Mouvement de Populations (CMP), groupe de travail du cluster protection.

Les équipes DTM sont présentes dans l'ensemble des régions du Mali et sont composées d'agent du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord (MSAHRN).

Le programme DTM reçoit le soutien financier de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à travers ses partenaires (Japon, USAID/OFDA).

(Toutes les données présentées dans ce rapport sont disponibles au niveau des cercles, communes et villages. Pour plus d'information, merci de contacter Abdramane Niama TOGORA : ant.togora@yahoo.fr)

Éléments clés

- **43.101** personnes (**9.752** ménages) enregistrées et identifiées par le programme DTM dans l'ensemble des régions du Mali. 20.588 PDIs dans les régions sud et 22.513 PDIs dans les régions nord.
- Une enquête réalisée auprès des personnes déplacées au nord et au sud révèle que **46%** des ménages interrogés souhaitent retourner dans leur lieu d'origine tandis que **52%** souhaitent rester sur leur lieu de déplacement.
- Une enquête réalisée auprès des personnes déplacées concernant les besoins primaires des PDIs a mis en évidence le fait que **57,1%** des ménages interrogés ont des besoins alimentaires, **14,8%** des besoins en abri, **7,5%** des besoins en termes d'article non-alimentaire et **5,4%** en termes d'emplois.
- **411.977** personnes (**81.088** ménages) retournées ont été identifiées à Gao, Tombouctou, Mopti et Kidal.

Contenu

Déplacés Internes.....	2
Intentions de retour.....	4
Retournés.....	5
Besoins et Assistance.....	6
Annexe I Tableau-PDIs par cercle.....	7
Annexe II Carte-PDIs par cercle.....	8
Annexe III Carte-Retournés par cercle..	9
Annexe IV Méthodologie.....	10

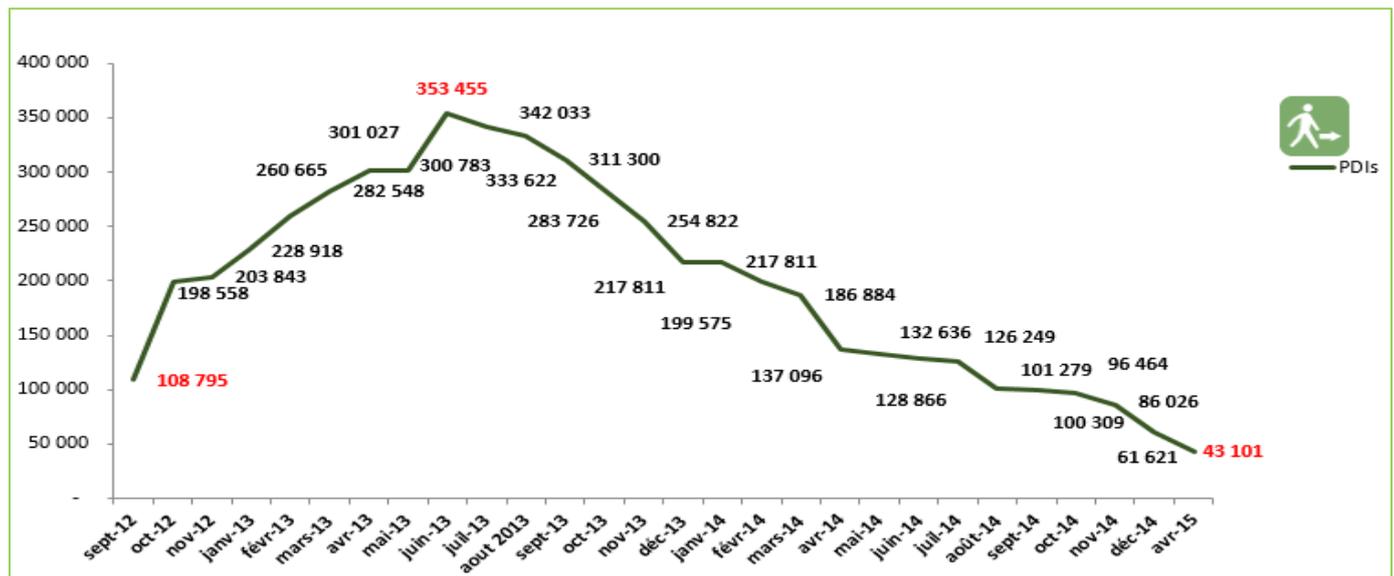
Matrice de suivi des déplacements

DEPLACES INTERNES

Les opérations d'enregistrement et d'évaluation menées par la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) et l'OIM entre janvier et avril 2015, attestent une baisse du nombre de personnes déplacées internes (PDI) au Mali. Tandis que **61.621** PDI avaient été identifiés en décembre 2014, **43.101** personnes déplacées sont désormais recensées dans le pays. Ainsi entre janvier et avril 2015, une baisse de **18.520** personnes déplacées a été constatée.

Si la tendance à la baisse du nombre de personnes déplacées au Mali se confirme, il faut noter l'aggravation de la situation sécuritaire dans les régions nord pendant la même période. En effet, entre le 22 février et le 02 mars 2015, des hommes armés ont attaqué le village de Dogo, chef-lieu de la commune de Bimbéré Tama dans la région de Mopti causant la fuite d'environ **317** personnes (**62** ménages) selon les informations recueillies auprès des autorités locales (Sous-Préfet, élus communaux). Ces données ont été déjà prises en compte dans ce rapport.

Graphique 1 : Evolution du nombre de PDI de septembre 2012 à avril 2015



L'augmentation du nombre de PDI entre 2012 et 2013 s'explique par le conflit et les violences qui étaient en cours dans les régions nord pendant cette période. Le nombre de personnes déplacées a franchi, pour la première fois, la barre des 350.000 individus en juin 2013. L'augmentation du nombre de personnes déplacées à cette date par rapport aux mois précédents s'explique par l'extension des opérations d'enregistrement aux trois régions nord (Gao, Tombouctou et Kidal). A partir de 2013 avec la pacification progressive des régions nord, nous avons assisté à une tendance à la baisse du nombre de PDI pour atteindre **43.101** individus en avril 2015.

Localisation des personnes déplacées

Les données concernant la localisation et le nombre des personnes déplacées dans les régions sud sont le résultat des vérifications menées de façon hebdomadaire par la DNDS dans les régions de Bamako, Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti. Ces vérifications consistent, au travers de visites porte à porte et en centre fixe dans les services déconcentrés du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord (MSAHRN), à vérifier la présence physique des personnes déplacées enregistrées par les équipes DTM à la suite du conflit de 2012, des événements de mai et juillet 2014 à Kidal ainsi que celui de février 2015 dans la région de Mopti (cercle de Youwarou). Au nord, les évaluations menées sur le terrain consistent à obtenir, au travers d'entretiens avec des informateurs clés (Elus communaux, Préfets, Sous-Préfets, Chefs de villages, Chefs de fractions) et de visites de terrain, des estimations concernant le nombre de personnes déplacées au sein même des régions nord (Gao, Tombouctou et Kidal).

Déplacés Internes au Mali par région

Région	Ménages	Individus	Taille moyenne
Bamako	2.184	11.605	5,3
Kayes	86	234	2,7
Koulikoro	985	4.731	4,8
Mopti	659	2.078	2,9
Ségou	421	1.726	4,1
Sikasso	142	214	1,5
Gao	1.278	6.763	5,3
Kidal	1.456	5.657	3,9
Tombouctou	2.541	10.093	4,0
TOTAL	9.752	43.101	4,4

Sur l'ensemble du territoire malien, la ville de Bamako (11.605 PDIs) et la région de Tombouctou (10.093 PDIs) abritent le plus grand nombre de PDIs.

A Kidal, la diminution du nombre de PDIs de 11.990 individus¹ en décembre 2014 à 5.657 en avril 2015 s'explique par l'extension des opérations de mis à jour à l'ensemble des cercles de la région de Kidal. A Tombouctou, la majorité des personnes déplacées se trouvent dans les chefs-lieux des cercles de Tombouctou, Diré et Goundam. A Gao, le plus grand nombre de PDIs a été identifié à Ménaka.

Localisation des personnes déplacées par commune-Bamako

Communes	Ménages	Individus	Taille moyenne
Commune I	495	2.840	5,7
Commune II	118	541	4,6
Commune III	383	2.299	6,0
Commune IV	384	1.542	4,0
Commune V	388	1.909	4,9
Commune VI	416	2.474	5,9
TOTAL	2.184	11.605	5,3

A Bamako, les communes I, III et VI accueillent la plus forte concentration de déplacés.

Profil démographique

Répartition par tranches d'âges et par sexe des populations déplacées au Mali

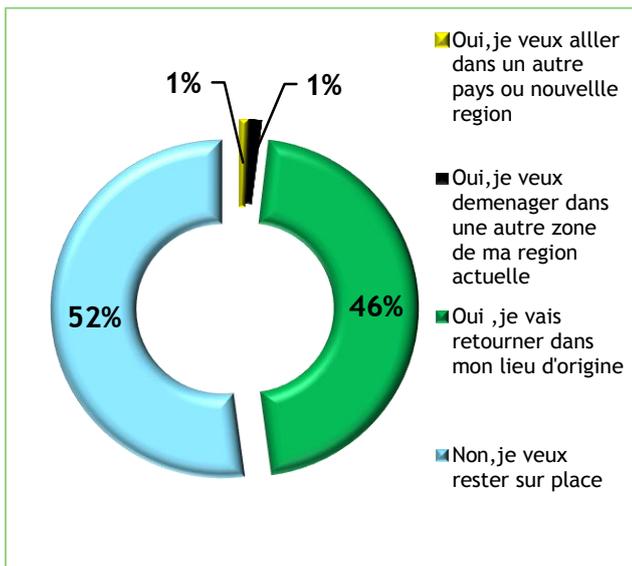
Age	Femme	% Femme	Homme	% Homme	Total général
N/A	33	0,08%	20	0,05%	53
0/4 ans	3.433	7,97%	2.798	6,49%	6.231
5/11 ans	4.782	11,09%	4.306	9,99%	9.088
12/17 ans	4.737	10,99%	4.165	9,66%	8.902
18/59 ans	8.605	19,96%	7.096	16,47%	15.701
+ 60 ans	1.720	3,99%	1.406	3,26%	3.126
TOTAL	23.310	54,08%	19.791	45,92%	43.101

La population déplacée est constituée de **54,08%** de femmes et à **45,92%** d'hommes. Par ailleurs, **56,32%** des personnes déplacées sont des enfants (âgés de 0 à 17 ans), **7,25%** sont des personnes âgées (60ans et plus) et la population active (18 ans 59 ans) représente **36,43%** de la population déplacée.

¹ Rapport DTM Décembre 2014

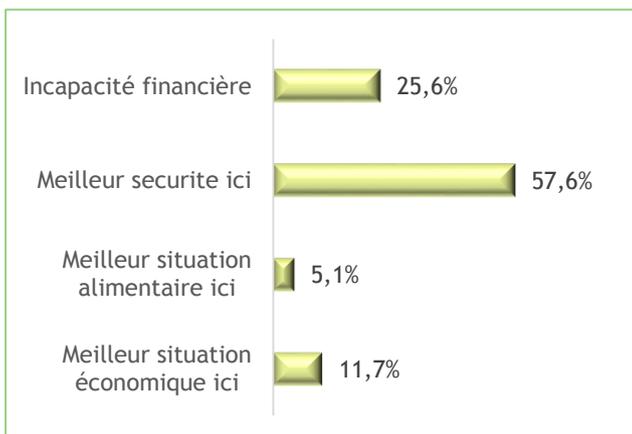
INTENTIONS DE RETOUR

Graphique 2: Intentions de retour



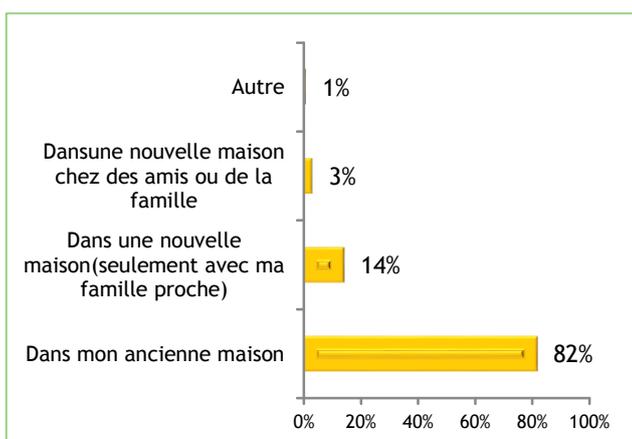
Face aux mouvements croissants de retour et afin de mieux comprendre les intentions de retour des personnes déplacées, les équipes DTM de la DNDS ont réalisé une enquête d'intention de retour menée entre janvier et avril 2015, auprès de 1.043 ménages déplacés dans les régions sud et nord du Mali à l'exception de Kidal. Ces ménages ont été sélectionnés de manière aléatoire, sur les 10.430 ménages déplacés vivant dans ces régions en décembre 2014 (Source : Rapport DTM de décembre 2014). Les ménages interrogés représentent 10% des ménages déplacés identifiés dans chaque région. L'un des résultats les plus importants de cette enquête est l'augmentation du pourcentage de ménages ayant déclaré qu'ils ne désiraient pas rentrer chez eux. Ce pourcentage s'élève désormais à **52%** tandis qu'il était de **43%** en décembre 2014².

Graphique 3: Raisons pour le non-retour



Comme indiqué dans le graphique 3, les personnes qui ont décidé de ne pas regagner leurs domiciles déclarent bénéficier à **57,6%** d'une meilleure sécurité sur leurs lieux de déplacement, **25,6%** pour cause d'incapacité financières, **11,7%** d'une meilleure situation économique et à **5,1%** d'une meilleure situation alimentaire sur leurs lieux de déplacement.

Graphique 6: Lieux de retour



Parmi les 46% des ménages qui ont déclaré vouloir retourner, la majorité (82%) des ménages désire regagner le domicile qu'elles occupaient avant la crise.

Concernant la date de retour, 48,3% des ménages interrogés déclarent ne pas savoir quand ils vont rentrer. En effet, la décision quant à la date de retour reste difficile à anticiper dans la mesure où la plupart de ménages (51%) basent leur décision sur les conditions de sécurité au nord dont l'évolution demeure incertaine, 32,5% sur calendrier agricole, 2,5% sur le calendrier scolaire et 16% sur autres raisons (après rendez-vous médical au sud, retour de l'administration...)

En ce qui concerne le voyage, 84% des ménages déplacés ont déclaré vouloir rentrer en une seule fois avec l'ensemble des membres de leurs familles contre 99% en décembre 2014 (Rapport DTM de décembre 2014) tandis que 16% des chefs de ménages déclarent vouloir faire le voyage avec quelques membres avant de faire venir le reste de la famille

² Rapport DTM. Décembre 2014

(principalement pour des questions de sécurité). La plupart de ces ménages (87,3%) planifient de prendre le bus pour regagner leurs domiciles. Comme évoqué précédemment, il semble que le manque de moyens financier pour le payer transport représente un problème important, dans la mesure où 79,2% des ménages interrogés ont déclaré qu'ils devront faire un emprunt pour financer leur transport.

L'enquête d'intention de retour permet également de mettre en lumière la fluidité des mouvements des PDIs dans la mesure où 63% des ménages déplacés interrogés ont déclaré avoir effectué au moins une fois le voyage vers leur domicile avant de regagner leurs lieux de déplacement. Ces ménages se déplacent avant tout afin de visiter la famille restée au nord (67%) et vérifier l'état des biens laissés dans leurs lieux d'origine (11%). En parallèle, les ménages déplacés maintiennent une relation étroite avec la famille restée dans les régions d'origine puisque pour 46% d'entre eux, les membres de leurs familles sont les sources d'information principales concernant les conditions de leurs localités ou de leurs domiciles.

PERSONNES RETOURNÉES

Nombre Cumulé de retournés par région - cercle du Nord de juillet 2013 au 30 avril 2015

Région - Cercle	Ménages	Individus
Gao	32 687	168 082
Ansongo	10 170	61 739
Bourem	4 486	26 030
Gao	5 700	35 377
Ménaka	12 331	44 936
Kidal	378	1 168
Abeïbara	120	305
Kidal	169	399
Tessalit	82	422
Tin-Essako	7	42
Mopti	7 674	35 799
Bandiagara	387	2 863
Douentza	4 361	24 276
Mopti	1 575	2 702
Tenenkou	888	3 357
Youwarou	463	2 601
Tombouctou	40 349	206 928
Dire	3 035	20 272
Goundam	2 146	9 994
Gourma-Rharous	9 598	63 117
Niafouké	6 811	42 002
Tombouctou	18 759	71 543
TOTAL	81 088	411 977

Les évaluations réalisées auprès des personnes retournées concernent l'ensemble des régions de Gao et Tombouctou, les communes de Kona, Douentza, Bandiagara dans la région de Mopti ainsi que les communes d'Abeïbara, Kidal, Tin-Essako et Tessalit dans la région de Kidal. Dans le cadre de ces évaluations, un retourné est considéré comme une personne qui est rentrée de façon permanente dans son lieu d'origine avec ou sans les membres de sa famille.

Selon les résultats de ces évaluations, réalisées au travers d'entretiens avec des informateurs clés il y a approximativement **411.977** personnes retournées au Mali.

Concernant la région de provenance des personnes retournées, la majorité d'entre elles viennent de Bamako (38,5%) et de Mopti (18,5%), suivie des régions de Tombouctou (15,7 %) et de Gao (15,3%).

Il est à noter que **8%** des personnes retournées identifiées dans les régions nord viennent des pays limitrophes, principalement de l'Algérie, du Niger, de la Mauritanie et du Burkina-Faso.

Ainsi, le nombre de retournés au Mali est passé de **137.422** en Juillet 2013 à **394.655** à la fin de l'année 2014 pour atteindre **411.977** en avril 2015. Cette augmentation est le reflet d'une tendance croissante au retour des personnes déplacées.

Nombre de PDIs retournées par région - cercle du Nord entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 avril 2015

Région - Cercle	Ménages	Individus
Gao	1 439	7 480
Ansongo	63	2 009
Bourem	585	3 608
Gao	692	1 765
Ménaka	99	98
Kidal	28	168
Abeïbara	5	30
Kidal	4	24
Tessalit	12	72
Tin-Essako	7	42
Mopti	35	312
Bandiagara	5	50
Douentza	10	100
Mopti	10	100
Tenenkou	5	50
Youwarou	5	12
Tombouctou	1 376	9 362
Dire	460	2 291
Goundam	135	118
Gourma-Rharous	219	6 609
Niafouké	152	294
Tombouctou	410	50
TOTAL	2 878	17 322

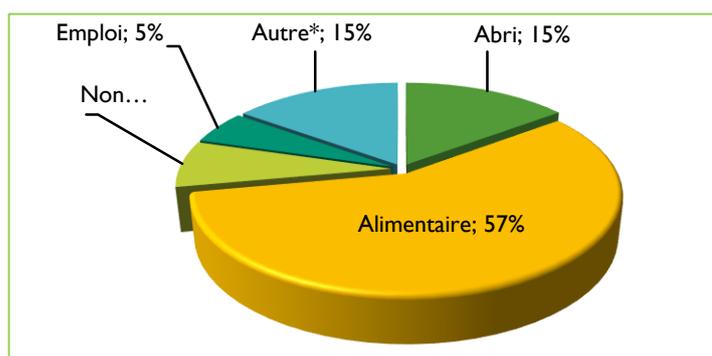
Entre janvier et avril 2015, les équipes DTM ont identifié **17.322** nouvelles personnes retournées dans les régions Nord du Pays. Par ailleurs, **1.198** personnes déplacées ont été désactivées pour plusieurs raisons, entre autres : injoignables pendant toute la période de l'évaluation.

BESOINS ET ASSISTANCE

Les évaluations menées par la DTM ont également pour but de mieux cerner les besoins des personnes affectées par le conflit ainsi que l'assistance reçue depuis 2012. A cet effet, des enquêtes ont été menées de façon hebdomadaire auprès des populations déplacées et des évaluations ont été conduites dans les villages du nord où des fortes concentrations de personnes déplacées et retournées ont été identifiées.

Besoins et Assistance-PDIs (régions nord et sud)

Graphique 6: Besoins des personnes



Concernant les personnes déplacées, l'enquête menée a concerné 10% des ménages déplacés identifiés dans chaque région.

D'après les résultats de cet exercice, 57% des ménages interrogés déclarent avoir un besoin alimentaire, 15% affirment avoir des besoins en terme d'abri, 5% affirment avoir des besoins en terme d'emploi tandis que 7% des besoins en terme d'articles non-alimentaires.

ANNEXE I

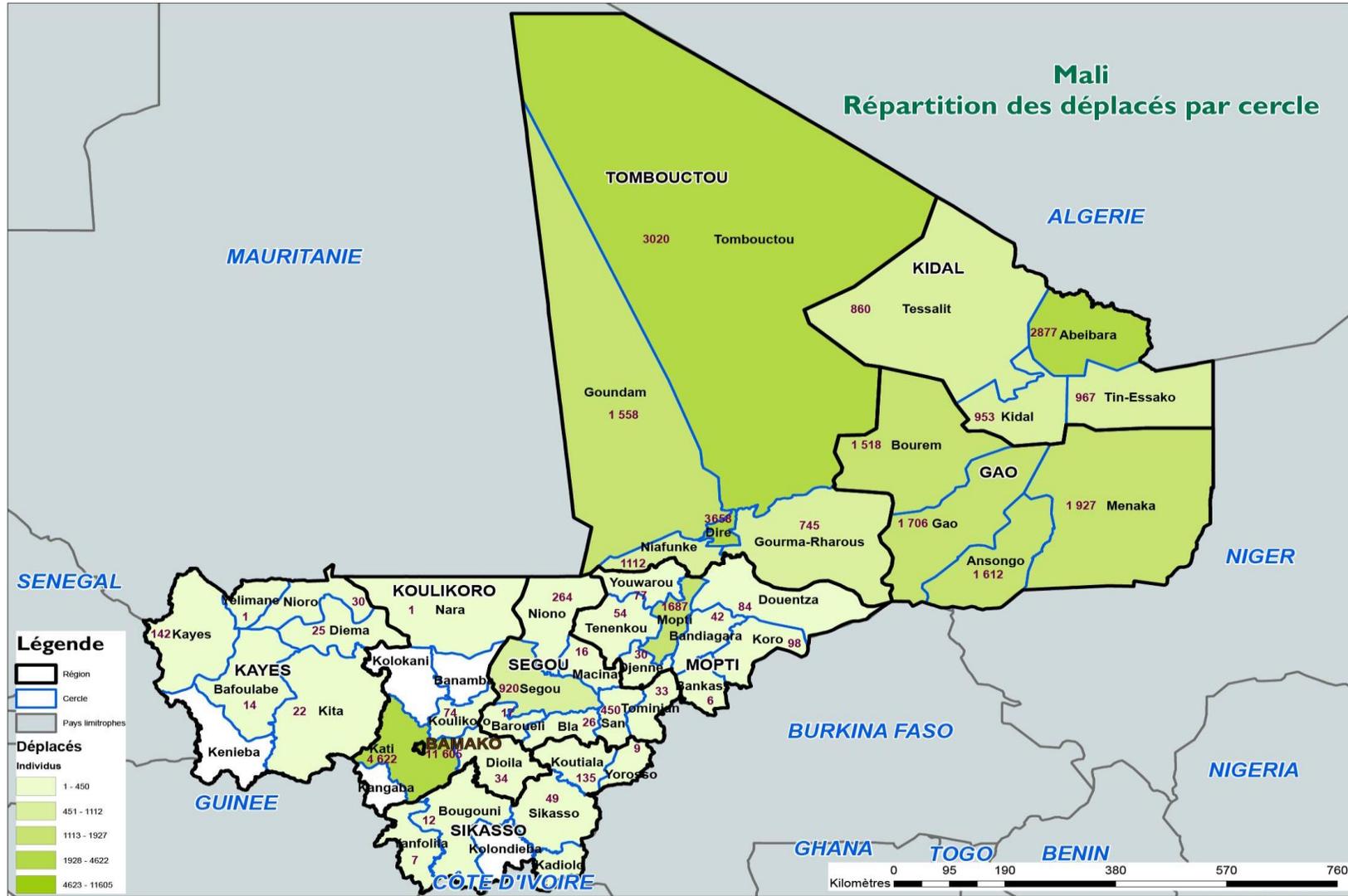
PDI's Par Région - Cercles au Sud

Region - Cercle	Ménages	Individus
Bamako district	2 184	11 605
Kayes	86	234
Bafoulabe	4	14
Diema	4	25
Kayes	55	142
Kita	9	22
Nioro	13	30
Yelimane	1	1
Koulikoro	985	4 731
Dioïla	9	34
Kati	950	4 622
Koulikoro	25	74
Nara	1	1
Mopti	659	2 078
Bandiagara	16	42
Bankass	4	6
Djenne	20	30
Douentza	24	84
Koro	27	98
Mopti	539	1 687
Tenenkou	18	54
Youwarou	11	77
Ségou	421	1 726
Baraoueli	5	17
Bla	7	26
Macina	5	16
Niono	54	264
San	87	450
Ségou	255	920
Tominian	8	33
Sikasso	142	214
Bougouni	11	12
Kadiolo	2	2
Kolondieba		
Koutiala	79	135
Sikasso	42	49
Yanfolila	3	7
Yorosso	5	9
TOTAL	4 477	20 588

PDI's Par Région - Cercles au Nord

Region - Cercle	Ménages	Individus
Gao	1 278	6 763
Ansongo	280	1 612
Bourem	262	1 518
Gao	366	1 706
Ménaka	370	1 927
Kidal	1 456	5 657
Abeïbara	750	2 877
Kidal	166	953
Tessalit	292	860
Tin Essako	248	967
Tombouctou	2 541	10 093
Dire	1 128	3 658
Goundam	407	1 558
Gourma-Rharous	163	745
Niafounke	199	1 112
Tombouctou	644	3 020
TOTAL	5 275	22 513

ANNEXE II

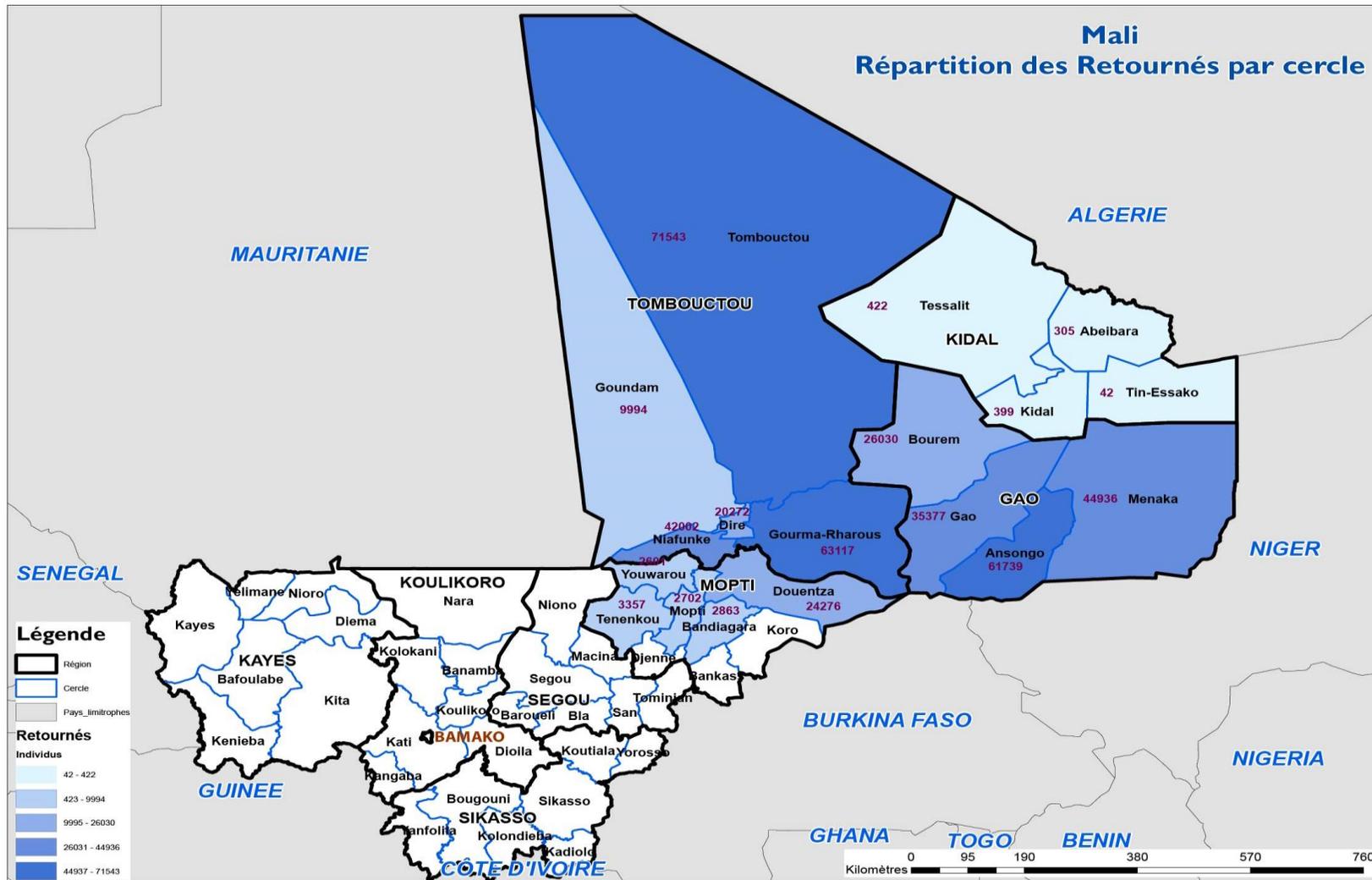


Avril 2015



GCS_WGS_1984, Datum: D_WGS_1984

ANNEXE III



ANNEXE IV MÉTHODOLOGIE

Les activités de la DTM sont basées sur la méthodologie approuvée par la Commission Mouvement de Populations et sont menées par des équipes mixtes composées de membres, de la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) et de l'OIM.

Enregistrement :

Les opérations d'enregistrement consistent à faire le profilage des populations déplacées en collectant des données relatives à leur profil démographique, l'historique de déplacement, les besoins, l'assistance reçue ainsi que les vulnérabilités identifiées.

- **Formation.** La formation des équipes en charge de la collecte de données a lieu par groupe de 20 à 30 personnes. Les formations sont menées par les agents de la DNDS. Les superviseurs et enquêteurs de la DNDS sont les cibles privilégiées de ces sessions qui couvrent notamment : les objectifs de la DTM, la méthodologie, les outils de collecte de données, ainsi que des informations concernant la collecte et la protection de données. Des personnes déplacées sont également invitées à ces sessions et sont intégrées aux équipes d'enregistrement.
- **Communication.** Des campagnes de communication sont mises en œuvre afin d'informer les populations déplacées sur la date et l'objectif des enregistrements. L'équipe de la DNDS travaille en collaboration étroite avec les maires, chefs de quartiers, points focaux des PDI et crieurs publics afin de faire parvenir les messages-clé aux populations déplacées.
- **Collecte des données.** La collecte de données se fait selon une approche communautaire et inclut des chefs de quartiers, des représentants des ONGs, des leaders communautaires ainsi que des personnes déplacées.

Dans les régions sud, la collecte de données se réalise en trois étapes :

1. **Evaluation au niveau des communes :** Une évaluation au niveau des communes où ont été identifiées des personnes déplacées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (maire, représentants des personnes déplacées) et de visites de terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées dans ces communes, d'identifier les quartiers où se trouvent ces personnes ainsi que de collecter des informations concernant les services fournis, les besoins et l'assistance délivrée.
2. **Evaluation au niveau des quartiers :** Une évaluation au niveau des quartiers où ont été identifiées des personnes déplacées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (chefs de quartiers/fractions/bandes, représentants des personnes déplacées et retournées, officiels locaux etc.) et de visites terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées dans ces quartiers ainsi que de faire état des services fournis, des besoins, de l'assistance délivrée, des problèmes de sécurité ainsi que des besoins en terme d'emploi.
3. **Enregistrement des ménages déplacés :** L'enregistrement des ménages déplacés se fait au travers d'un entretien individuel avec le chef de ménage. Des données telles que le nombre de membres du foyer, leurs profils et vulnérabilités, l'historique des déplacements, l'assistance et les besoins sont collectées durant cette étape.

Les étapes 1, 2 et 3 ont été réalisées dans le sud du pays et les informations collectées sont mises à jour régulièrement.

Dans les régions nord, les étapes 1 et 2 du processus prennent également en compte les personnes retournées. L'étape numéro 3, conformément aux vœux de la CMP, n'a pas été réalisée au nord et ce afin de ne pas différencier les déplacés et retournés du reste des populations au nord (communautés hôtes et retournés) qui sont également vulnérables et dont les besoins devraient au même titre que les populations déplacées être pris en compte.

Saisie des données. Les données DTM sont contrôlées lors de la collecte des informations sur le terrain ainsi que lors du traitement des fiches d'enregistrement. La saisie des données est réalisée de façon régulière par vingt agents de saisie sous la supervision du responsable de la base de données. Un contrôle de qualité des données est réalisé régulièrement afin d'éviter les doublons et les erreurs de saisie.

- **Mise à jour des données :** Des opérations sur le terrain sont menées de façon régulière afin de vérifier la présence des personnes enregistrées. Ces vérifications se font au travers d'agents permanents basés dans l'ensemble des régions du pays.

Points de suivi des mouvements de populations/Flow Monitoring Points (FMP) :

Cet exercice n'a pas vocation à être exhaustif et vise avant tout à produire des tendances en termes de déplacement ainsi qu'à agir comme système d'alerte précoce en cas de déplacements massifs et soudains de populations,

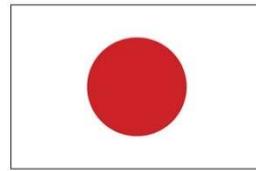
- **Formation :** Comme pour l'enregistrement, les équipes déployées aux FMP sont composées d'agents de la DNDS et de l'OIM. Ces équipes ont été formées sur la méthodologie retenue pour cet exercice, sur l'utilisation du questionnaire employé ainsi que sur des questions essentielles relatives à la protection.
- **Collecte des données :** Les équipes FMP sont placées dans certains lieux d'entrée et de transit clés tels que les gares routières et fluviales. Le recensement des personnes déplacées se rendant du sud vers le nord, du nord vers le sud ou entre les régions nord se fait généralement à l'intérieur des moyens de transport empruntés par ces personnes (bus ou pinasses). La collecte de données aux points FMP permet également d'identifier les personnes déplacées les plus vulnérables durant leurs voyages ou une fois arrivées à destination. Si besoin, ces personnes bénéficient d'un appui de l'OIM ou sont référées aux partenaires présents sur le terrain.
- **Saisie des données :** Les données FMP sont vérifiées par les superviseurs de terrain avant d'être transmises aux officiers de base de données en charge de leur saisie.

Evaluation des besoins:

Cet exercice vise, au niveau des villages identifiés, à mieux appréhender et quantifier les besoins des populations affectées par la crise: populations déplacées, retournées et communautés d'accueil. Les informations collectées concernent les secteurs alimentation, eau/hygiène/assainissement, abri, moyen de subsistance et éducation.

- **Formation:** Les formations pour les évaluations des besoins sont menées par des représentants de la DNDS dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti au profit des staffs DNDS.
- **Collecte des données :** Ces évaluations sont menées dans des villages des régions de Gao, Tombouctou et Mopti où une forte concentration de personnes déplacées et retournées ont été identifiées.

Saisie des données : Les données collectées sur le terrain seront vérifiées puis entrées dans la base de données de la DNDS. Ces données seront mises en commun avec les partenaires qui réalisent des évaluations similaires au nord afin de permettre une analyse commune des besoins identifiés dans ces régions.



From
the People of Japan

